



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction navigabilité et opérations

Pôle certification, suivi de navigabilité et aviation générale

Paris, le 11 Décembre 2013

AIRDESIGN GMBH
RhombergstraBe 9, 3. Stock
A-6067 ABSAM
AUTRICHE

Nos réf. : **13 . 664** DSAC/NO/NAV

Affaire suivie par : Nelly VAILLANT

nelly.vaillant@aviation-civile.gouv.fr

Tél. 01.58.09.43.60 - Fax : 01.58.09.43.47

Objet 3 fiches d'identification ULM.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les fiches d'identification pour les ULM suivants :

RAMA FLEX L	B101SF02685E
RAMA FLEX S	B101SF02683E
RAMA FLEX M	B101SF02684E

Ces fiches ont été visées attestant de la conformité du dossier technique avec l'instruction associée relative aux ultra légers motorisés (ULM). Les éléments du dossier que vous avez bien voulu déposer avec la déclaration n'ont pas été étudiés par la DGAC et sont simplement archivés.

Je me dois de vous rappeler que toute fiche d'identification est délivrée en considération de la déclaration du postulant et qu'en cas de fausse déclaration il est passible des dispositions de l'article 441-1 du code pénal. Le Ministre chargé de l'aviation civile peut faire effectuer la surveillance qu'il juge nécessaire, par des personnes ou des organismes habilités à cet effet, pour s'assurer de la conformité de l'ULM pour lequel la fiche est visée.

Vous voudrez bien remettre une copie de ce document, que vous certifierez conforme, à l'acquéreur, afin d'identification par les autorités compétentes.

Vous trouverez tout renseignement complémentaire sur le site du ministère (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-ULM-Ultra-Leger-Motorise,1707-.html>).

PJ : 3 fiches d'identification ULM.

Copie à : PARAPENTE PASSION

M. Jean-Christophe LANDREAU

162, avenue de la Timone

Bât. F 123

13010 MARSEILLE 10

Assistante de Navigabilité ULM

Nelly VAILLANT